



# CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901)

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU 26 JUILLET 2015 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CAZAUX-PLAISANCE

-----O-----

**CAZAUX-PLAISANCE** : association inscrite sous le N° 9/04774 enregistrée le 28 juillet 1998 ,et modification parue au J.O. du 23 AVRIL 2005, modifiée le 21 octobre 2011 sous le n° W336002226 à la Sous -Préfecture du Bassin d'Arcachon.

Rappel suite au C.A. du 8 juin : décision de faire 2 A.G. , une A.G. Ordinaire en juillet , et l'A.G. Statutaire Annuelle en août, afin d'avoir un contact avec ceux en vacances ces mois- là et de faire une communication sur les dossiers en cours .

L'Association Cazaux-Plaisance s'est réunie le samedi 26 juillet 2015 dès 17h30 à la Cabane du Lac (mise à notre disposition gracieusement par la Mairie)

- remerciements aux membres présents.

Différents points abordés :

- le bulletin 1/2015 n° 29

- la hauteur d'eau du Lac : 20,65m (au 15 juillet) (merci à Roger Malipier du suivi et des fiches faites) d'autant plus que le système de suivi du niveau d'eau **SIRIL Système d'Information Relais Inter Lacs** ne fonctionne pas depuis plusieurs semaines, et leurs dernières données publiées datent du 5 Mai 2015.

(la prise d'eau de la COBAS à Cazaux : cubage journalier : )

(info : par beau temps 1 cm d'eau sur le lac s'évapore en 15h00)

voir : <http://www.cdc-grands-lacs.fr/Environnement-et-Patrimoine/Lacs-et-cours-d-eau/Lacs/Niveau-des-lacs> et le **le dossier du SAGE gestion de l'eau** .

- **NATURA2000 FR 7200714** "zones humides du Pays de Buch : dossier COPIL n° 6 du 26 01 2015 voir : <http://zones-humides-born-buch.n2000.fr/>

**plante aquatique protégée : Isoète de Bory**

voir : <http://fr.calameo.com/read/00161761296bd4815c5fa>

- **C/R de la Commission Extra-Municipale** du 3 février à la salle de réunion de la Mairie Annexe de Cazaux, en présence de Monsieur le Maire, et Madame la Maire-Adjointe de Cazaux, et des élus nommés à la Commission de gestion, et du personnel du Service :

- **350 anneaux** : pour 2015 : 12 places attribuées - 9 places libérées et 4 bateaux non renouvelés, dont 1 exclu (mis en fourrière le 28 07 2015)

- **liste d'attente** : 2 catégories à moteur, et à voile : 170 en 214 , 219 en 2015; 40 places pour les saisonniers;

- **gestion des places, et renouvellement des dossiers** : un nouvel logiciel va permettre une meilleure saisie des dossiers : 7 500€

**Budget 2014** : recettes HT 178 343€ - dépenses en 2014 : 174 000€

faucardage : 15 921€ HT - les échelles de secours : 5 525€

-Remplacement des 2 chaines mères :+ entretien courant : 32 249€

- 18 extincteurs : 1 846€

- l'effondrement des **palplanches du chenal d'accès** : remplacement et fin des travaux 4° trimestre 2015 : coût 350 000€ budget municipal
- **Aménagement espaces verts** : cadre paysager avec environnement naturel et fleurissement
- - mise à disposition par les Services techniques d'un agent portuaire du 1° mai au 31 août permettant l'ouverture de la capitainerie les w.end.
- - **ralentisseurs** sur la route (sans nom) d'accès
- - **nouveau panneau d'affichage** près de la capitainerie
- - **Parking** : 10 places près de la capitainerie pour les clients du restaurant, et plagistes.
- - **la sécurité des bateaux surveillés par des caméras-vidéo** :
- Rappel : il est nécessaire de porter plainte au Commissariat de Police, si vous avez subi un vol, ou dégâts , afin de déclencher légalement le visionnage.

- **les herbes et le faucardage** : leur coût! et les résultats difficilement immédiats  
voir : <http://www.cdc-grands-lacs.fr/Environnement-et-Patrimoine/Lacs-et-cours-d-eau/Plantes-aquatiques-invasives>

**Le Potamot crépu** notamment, **Le lagarosiphon major**, mais aussi la Bryozoaire est réapparue sur les cordages, et piliers du quai.

**La Jussie (ou Ludwigia)** : <http://www.latededebuch.fr/developpement-durable/article/alerte-a-la-jussie>

**La Bryozoaire d'eau douce la Pectinatella magnifica**

voir le dossier : [http://www.bourgogne-nature.fr/fichiers/bn-9-10-188-198\\_1405085831.pdf](http://www.bourgogne-nature.fr/fichiers/bn-9-10-188-198_1405085831.pdf)

- les **extincteurs** changés : 3 par ponton (meilleure protection des extincteurs et plus de facilité d'emploi)

- des **échelles de secours** mises sur le quai (rappel : permettre en cas de chute un accès facilité à vos échelles des bateaux : recommandation nationale)

- pose d'une **lice** le long des 2 quais

- le **ponton du ski-club** a été réparé avec l'aide financière de la Mairie suite aux tempêtes, et la main-d'œuvre bénévole des membres du ski-club.

- **L'AOT du lac de Cazaux** va être renouvelée pour fin 2015 (tous les 5 ans) : il serait souhaitable que le chenal d'accès à la zone "écologique" de Courpeyre soit diminué : il n'a aucune fonction réelle pour la protection des poissons.

- **Règlementation de navigation** : rappel la navigation de nuit est autorisée, sauf les mardi et jeudi, et à partir de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau (le 1° w.e. d'août) (vitesse limitée à 5 km/h dès l'entrée dans le chenal d'accès au port).

- des **contrôles seront faits durant la saison estivale par la police municipale nautique.**

- **Demande d'assistance**, même en cas de panne sur le lac : **faire le "18 "** (le CROSS n'intervient pas, ni la SNSM sur le lac)

- joignez avant par téléphone un de vos amis pour venir à votre aide si possible...

- **Sécurité** : [Installation d'un défibrillateur à la Capitainerie.](#)

- **Demandes de l'Association** : une ouverture plus grande des W.C. en période hivernale hors gel : durée de fermeture trop importante.

- durcissement des **parkings**, surtout pour les non-titulaires à l'extérieur du port le long de la route du Lac (trop de véhicules enlisés).

- des planches sous le **quai** d'accès et des protections sur les fixations de la lice : danger pour les bateaux au bord du quai.

- **Navigation** : chenal balisé d'accès à la zone écologique de Courpeyre est trop long, et n'est en rien une zone de protection : mais seulement une gêne à la navigation (proposition de cette zone faite à l'époque par l'ancien président de la Gaule Cazaline).

- **les membres** : 30 cotisations perçues au 26 juillet 2015.

- des flyers vont être faits et seront à poser sur les voitures au parking (à ne pas jeter sur la voie publique) appel aux volontaires pour la distribution.

- **candidature pour le C.A.** : Il est fait appel à candidature pour le C.A. en cooptation avant l'AG du 22 août.

- **Régate Cazaux-Plaisance** aura lieu le dimanche **6 septembre au CVCL.** à l'instar des voileux : les "moteurs" veulent ils proposer une animation

- **Adhésion à Cazaux-Plaisance** : l'envoi d'un courriel en début d'année et une relance sera faite pour les adhésions, et un flyer sera mis sur les voitures au mois d'août (à ne pas jeter sur la voie publique) afin d'attirer l'attention des attributaires et passagers du port pour adhérer à l'association CAZAUX-PLAISANCE, et fait partie du CLUPP, comme le prévoit le code des ports de plaisance (comité local des usagers des ports de plaisance) (article 622-3 du Code des Ports).

**Le Flyer :** (logo de Cazaux-Plaisance)

**"Usagers de la halte nautique, savez vous que l'association CAZAUX PLAISANCE est votre interprète auprès des instances municipales depuis de nombreuses années.**

**Rejoignez nous, pour vos suggestions lors de notre assemblée annuelle le**

**samedi 22 Août 2015 à 17 h**

**sous le barnum près de la Capitainerie à la Halte-Nautique.**

**À l'issue de l'AG, un vin d'honneur sera servi pour mieux nous connaître.**

**Cotisation annuelle : 15 euros/an**

**( ne pas jeter sur l'espace public)**

**Infos : Piste cyclable :** prévue pour le printemps 2016, reliant la Place Labat au port, et à la plage Laouga, et raccordement avec piste piétonne pour ceux venant du parking du haut.

- Stand **au Salon nautique d'Arcachon** : du 4 au 7 avril 2015, participation au stand de l'UNAN33, comme en 2014.

- **Remerciements à Joseph Campanella** pour son implication au bulletin, et à la surveillance des bateaux ,

et à **Patrick Renon** pour le suivi du site : <http://www.cazaux-plaisance.org/>

et du blog : <http://blog.cazaux-plaisance.org/>

et à **Roger Malipier**, ainsi qu'à **Pascal Lebrun** président du Ski-Club pour leurs implications.

**Budget 2015 : voir feuille annexe**

Les comptes sont juste en équilibre.

Nous voudrions, l'an prochain, pour les prix de la régates Cazaux-Plaisance, faire appel à des dons publicitaires, pour le bulletin à des encarts publicitaires, et pour le site internet de l'Association.

**Nous sommes une association qui positive et désirons être constructifs.**

**Nous remercions Monsieur le Maire et ses collaborateurs et Services pour l'écoute apportée à notre Association.**

Le 31 juillet 2015,

**Le Secrétaire**  
**Joseph Campanella**

**Le-Président**  
**Claude Mulcey**

***ASSOCIATION DES USAGERS DE LA HALTE NAUTIQUE DE CAZAUX LAC***

***E-Mail : [contact.bureau@cazaux-plaisance.org](mailto:contact.bureau@cazaux-plaisance.org)***

***mulcey.claude@orange.fr***

***Tel : 06 08 18 63 89***

***<http://www.cazaux-plaisance.org/>***

***<http://blog.cazaux-plaisance.org/>***

